FRC 1. f2940A

[Berthier]

Case
Folio
FRC
26309

(1)

ÉGALITÉ, LIBERTÉ.

ARMÉE D'ITALIE.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Au Quartier-général de CHERASCO, *le* 10 *Floréal, quatrième année de la République, une et indivisible.*

APRÈS la bataille de Mondovi, les ennemis passèrent la Sture et prirent leur position entre *Coni* et *Cherasco.* Cette dernière ville forte par sa position au confluent de la Sture et du Tanaro, l'est aussi par une enceinte bastionée, très-bien palissadée et frisée.

La journée du quatre fut employée à passer l'Élera, et à jeter de nouveaux ponts sur le Pesio. Le soir, l'avant-garde arriva à *Carra.* Le lendemain, après quelques escarmouches de cavalerie, nous entrâmes dans la ville de Bene; le général *Serrurier* se porta le six avec sa division à la Trinité, et canonna la ville de Fossano, quartier général du général *Coli;* le général *Massena* se porta entre *Cherasco* et culbuta les grands-gardes des ennemis; j'envoyai le général *Dujard* et mon aide-de-camp, chef de bataillon, Marnion, officier de la plus grande distinction, pour reconnoître la place et placer des batteries d'obusiers pour couper les palissades. L'ennemi tira quelques coups de canon et évacua la ville en repassant la Sture; nous avons trouvé

THE NEWBERRY LIBRARY

vingt-huit pièces de canons, des magasins très-considérables. Cette conquête est pour nous de la plus grande conséquence, elle appuye la droite, et nous offre de grandes ressources en subsistances.

Le temps est aujourd'hui très-mauvais, il pleut à verse ; j'ai fait jeter des ponts de bateaux sur la Sture. L'ennemi s'est, dit-on, retiré à *Carignan* pour couvrir Turin dont je suis à neuf lieues. Fossano vient de se rendre; le général *Serrurier* vient d'y entrer.

Le général *Augerau* marche sur Alba, et j'attends à chaque instant la nouvelle prise de cette place.

Alba est à nous, j'ai donné l'ordre au général *Augerau* d'y jeter sur-le-champ plusieurs ponts de bateaux, afin de pouvoir passer le *Tanaro* qui est d'une largeur et d'une rapidité considérables.

Nous sommes ici dans le plus beau pays du monde.

Le général de division, chef de l'État-Major.

Signé BERTHIER.

Pour copie conforme :

Le général en chef de l'armée des Alpes,

KELLERMANN.

VICTOIRE!

ARMÉE D'ITALIE.

Au Quartier-général de CHERASCO, *le* 10 *Floréal*, 4.e *année Républicaine.*

LA victoire de Mondovi a amené une suspension d'armes qui a été signée le 27 avril, (*vieux style*) entre le général en chef *Buonaparte*, d'une part, et le général en chef *Colli*, de l'autre, au nom du roi de Sardaigne; elle doit durer cinq jours; au-delà, rupture des négociations entamées et pour lesquelles le roi envoie deux commissaires à Paris, la suspension a été signée aux conditions suivantes :

Les places de *Coni*, *Tortone* et *Ceva* seront cédées aux troupes Françaises, et les munitions de guerre et de bouche qui s'y trouveront seront inventoriées; la République française payera tout ce qui sera consommé par elle; l'artillerie sera rendue dans le même état, après les négociations terminées à la satisfaction des deux puissances; les Français resteront en possession de ce qu'ils ont conquis, savoir : toute la rive gauche de la Sture jusqu'à son confluent avec le Tanaro; la rive droite du Tanaro jusqu'à son embouchure dans le Pô; les troupes Françaises auront la facilité de passer le Pô à Valence.

Il a été proposé par les généraux Piémontais, au nom du roi de Sardaigne, de rendre la suspension d'armes, convenue avec l'armée d'Italie, commune à celle des Alpes.

Cette proposition a été acceptée par le général en chef Kellerman, d'après la notification officielle de la suspension qui lui a été faite par le général Buonaparte.

Pour extrait conforme : Signé KELLERMANN.

Pour copie conforme : le général de brigade, chef provisoire de l'état-major de l'armée des Alpes.

Signé THOMAS SANDOS.

Pour copie conforme : le commissaire-ordonnateur en chef de l'armée des Alpes.

Signé DENNIÉ.

VU les Lettres ci-dessus,

L'Administration du Département de l'Ain, voulant donner la plus grande publicité au contenu de ces lettres qui doivent exciter des transports d'allégresse dans le cœur des citoyens, sincèrement attachés à la République, et qui mettent le plus haut prix à la prospérité de ses armes,

ARRÊTE, après avoir ouï le suppléant du commissaire du Pouvoir exécutif, que lesdites lettres seront imprimées sans retard et envoyées par des ordonnances à toutes les administrations municipales pour les faire lire, publier et afficher dans chaque Commune de leur arrondissement.

A Bourg, le 17 floréal, an 4 de la République française, une et indivisible.

Par extrait : BRANGIER, *Secrétaire général provisoire.*

A BOURG, de l'Imprimerie de DUFOUR et JOSSERAND.